

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13 DECEMBRE 2021

Délibération : **2021-12-244**
OBJET : **CREATION / SUPPRESSION DE POSTES AU TABLEAU DES EFFECTIFS**
Nomenclature : **4.1.1**

<p>En exercice : 27 Présents : 22 Pouvoirs : 5 Absents : 0 Votants : 27 Délibération comportant : Annexe : /</p>	<p>Le treize décembre deux mille vingt et un à 19 heures, le conseil municipal légalement convoqué le trois décembre deux mille vingt et un s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Alain ROYER, Maire.</p> <p>Les membres présents en séance : Alain ROYER, Claude RINCE, Elisa DRION, Frédéric CHAPEAU, Béatrice MIERMONT, Yvon LERAT, Mickaël MENDES, Jean-Marc COLOMBAT, Isabelle GROLLEAU, Augustin MOULINAS, Valérie ROBERT, Romain MONDEJAR, Catherine RENAUDEAU, Jean-Claude SALAU, Emile FORTINEAU, Gil RANNOU, Gwénola LEBRETON, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Hélène JALIN, Gwenn BOULZENNEC.</p> <p>Les membres ayant donné un pouvoir : Marie-Thérèse BERAGNE donne pouvoir à Isabelle GROLLEAU, Benjamin VACHET donne pouvoir à Claude RINCE, Margaux BOURRIAUD donne pouvoir à Elisa DRION, Alizée GUIBERT donne pouvoir à Béatrice MIERMONT, Priscilla DECOTTIGNIES donne pouvoir à Emmanuel RENOUX.</p>
---	---

Rapporteur : Valérie ROBERT

1. Vu la délibération en date du 27 septembre 2021 créant un emploi dans le cadre d'emplois des rédacteurs à temps complet,
Vu la nécessité de mettre en adéquation le grade avec la personne recrutée sur le poste de chargé(e) d'accompagnement social.

Il est donc proposé la modification suivante au tableau des effectifs à compter du 1^{er} janvier 2022 :

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS	Nb	CREATIONS D'EMPLOIS	Nb	Date de création
Filière administrative ● Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux	1 poste à temps complet	Filière administrative ● Adjoint administratif	1 poste à temps complet	1 ^{er} janvier 2022

Vu la présentation faite en commission Ressources du 30 novembre 2021.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- D'EMETTRE un avis favorable à la modification du tableau des effectifs proposée ci-dessus.

Le conseil municipal adopte à l'UNANIMITÉ cette délibération.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 13 décembre 2021
Alain ROYER, Maire



Accusé de réception en préfecture
04/12/2021 09:13:2021-12-244-DE
Date de réimpression : 15/12/2021
Date de réception en préfecture : 15/12/2021